

Interdépendance du concile Vatican II et la crise de l'Église.

Père Congar : « *L'Église a fait, pacifiquement, sa révolution d'octobre* ».

Cardinal Suenens : « *Vatican II, c'est 89 dans l'Église !* »

Père Schillebeeckx : « *Nous avons mis des termes équivoques dans le concile et nous savons ce que nous en tirerons après* ».

En préambule, ces déclarations des progressistes ayant dominé le concile permettent déjà d'appréhender son esprit.

Ce concile fut donc une révolution, une rupture avec l'Église deux fois millénaires. La présente lettre a pour vocation d'interroger sur la base d'éléments factuels dont vous trouverez les sources à la fin.

Il faut revenir à minima sur l'histoire de l'Église jusqu'au XIXème siècle pour comprendre le concile et ses orientations.

Je propose de rappeler succinctement les philosophies délétères qui envahissaient l'Église dans le siècle qui a précédé Vatican II, la raison de sa convocation, ceux qui l'ont dominé, son déroulement, les sujets évoqués, et enfin les fruits, qui ne sont autres que la fameuse crise de l'Église, doux euphémisme.

Je ne reviendrai quasiment pas sur les textes dont les ambiguïtés ont été relevées par de nombreux spécialistes, même au sein de l'Église dite conciliaire.

Les philosophies « modernistes », terme générique, se sont peu à peu développées au XIXème siècle. Saint Pie X, (pape de 1903 à 1914) les a combattues et a procédé à plusieurs excommunications. Elles ont néanmoins continué à se développer au XXème siècle, entre autres avec la nouvelle théologie (dénoncée dans l'encyclique « *Humani Generis* » de Pie XII en 1950) qui commença dans les années 1930 et se prolongea au concile jusqu'à nos jours. Ses défenseurs étaient Hans Urs Von Balthasar, Jean Daniélou, Yves Congar, Henri de Lubac, Joseph Ratzinger, Karl Rahner, Schillebeeckx, Küng et Chenu. En parallèle se développa la nouvelle liturgie dès les années 1920.

Les tensions au sein de l'Église et les changements du monde moderne ont motivé la convocation du concile. Pie XII ne l'avait pas souhaité, pensant qu'il serait risqué. L'avenir lui a donné raison.

Jean XXIII a annoncé le concile trois mois après son élection. Des commissions ont été créées pour le préparer. Mgr Marcel Lefebvre, archevêque de Dakar et délégué apostolique pour l'Afrique française et Madagascar fut l'un des membres de la commission centrale préparatoire.

Le mot d'ordre de Jean XXIII pour le concile fut aggiornamento, mise à jour.

Le terme interpelle. L'Église de Notre Seigneur deux fois millénaire avait-elle besoin d'une mise à jour ?

Ne s'agit-il pas d'une notion potentiellement dangereuse ?

Le concile fut ouvert le 11 octobre 1962 par Jean XXIII qui précisa que le concile serait pastoral. Lors de l'ouverture de la seconde session, Paul VI le réaffirma encore plus nettement.

Dès la première session, alors qu'ils devaient élire leurs représentants dans les dix commissions, le Cardinal Liénart affirma qu'ils ne pouvaient voter comme cela, sans se connaître davantage, il demanda la parole.

Le Cardinal Tisserand lui répondit qu'il ne pouvait pas la lui donner car cela n'était pas prévu. Le cardinal Liénart s'empara du micro par un coup de force. Les échanges indisciplinés ont suivi.

Le ton était donné. Le pape a suivi les progressistes. L'organisation du concile a fini par être changée avec une grande influence sur son déroulement. C'était un coup d'état préparés par les progressistes.

Les travaux préparatoires des commissions ont été totalement revus, leurs membres changés.

Parmi les théologiens dominant lors du concile on retrouva :

Père Yves Congar : décrié par Rome, écrits mis à l'index à deux reprises.

Père Jean Daniélou : décrié par Rome, écrits mis à l'index à deux reprises.

Père Henri de Lubac : Très décrié par Rome, interdit d'enseignement chez les Jésuites, exilé un temps en Afrique, certains de ses livres furent retirés.

Père Karl Rahner et Père Schillebeeckx : décriés aussi, notamment avec leur prédilection pour la transsignification qu'ils développent au lieu de la transsubstantiation.

Père Kung : sera condamné par Rome dans les années 1970.

Un autre esprit sera très présent lors du concile, le Père Teilhard de Chardin, décédé en 1955. Les théologiens susnommés suivaient pour la plupart ses thèses, malgré qu'il ait été condamné et interdit d'enseignement.

Le cardinal Suenens (citation ci-dessus) ultra progressiste, était l'un des quatre modérateurs du concile.

Ces théologiens ont non seulement dominé le concile mais leurs thèses sont très enseignées dans les séminaires depuis plusieurs décennies ?

Manifestement, les progressistes avaient préparé le concile, ce n'était pas le cas des conservateurs. Ils se sont organisés dès 1963 en créant le Coetus Internationalis Patrum dont le président fut immédiatement Mgr Marcel Lefebvre. Il a donc été dans le combat et a persévéré sur la même ligne dès 1963 jusqu'à sa mort en 1991. Certains argueront qu'il a signé les textes du concile. Laissons Mgr Lefebvre leur répondre :

« Le vote était secret, accompli sur des fiches individuelles, et fait avec un crayon spécial qui permettait le calcul électronique des votes. Les fiches étaient ramassées par les secrétaires, de la main de chaque votant. Les grandes feuilles qui circulaient de main en main parmi les Pères du Concile et où chacun apposait sa signature n'avaient aucun sens de vote pour ou contre, mais signifiaient notre présence à cette séance de votes pour quatre documents. Il faudrait vraiment prendre les Pères qui ont voté contre les textes pour des girouettes, en faisant croire qu'ils auraient approuvé ce qu'ils ont refusé une demi-heure avant ».

Il est essentiel également d'évoquer l'esprit de ceux qui dominaient le concile. L'aggiornamento pastoral se proposait de prendre en compte le monde pour s'y adapter. De bonnes relations étaient entretenues avec les orthodoxes et l'URSS dont ils dépendaient, la Franc-Maçonnerie à laquelle on a demandé ce qu'elle souhaiterait voir dans le concile. La volonté était également de se rapprocher des protestants.

Avant le concile, le pape reçu sur sa demande, les vota de tous les évêques. Il s'agissait des sujets qu'ils souhaitaient évoquer au cours du concile.

Le premier sujet qui ressortait était la condamnation du communisme. Ils furent nombreux également à demandé d'avancer en matière de mariologie, les notions de corédemption et de Marie médiatrice de toutes les grâces étaient demandées.

Je vous propose de revenir sur le communisme, la mariologie, la messe Paul VI et sur les notions développées et admises par le concile, prémisses de l'Église d'aujourd'hui.

Le communisme :

Pendant le concile, il fut écarté. Pourtant, le Coetus Internationalis Patrum organisa une pétition. A l'époque, les moyens de communications n'étant pas ceux d'aujourd'hui et les évêques regagnant leur pays régulièrement, tous n'ont pas été sollicités. 450 évêques la signèrent néanmoins. Mgr Marcel Lefebvre, accompagné de Mgr Proença Sigaud l'a remise à Mgr Felici, secrétaire du concile, dans les délais réglementaires. Or, elle s'est « perdue » et n'a été retrouvée que par la suite.... Mais trop tard... Le communisme fut oublié alors qu'il représentait une grave menace. Il est important de rappeler que Paul VI avait des accointances avec les communistes dès les années 50.

La liberté religieuse :

Elle fut sérieusement condamnée par tous les papes avant Jean XXIII. Ses conséquences sont majeures et prévisibles. L'Église entretenait des contacts avec la Franc-maçonnerie. Un cardinal s'est également rendu aux USA pour rencontrer les représentants du B'nai B'rith. La franc-maçonnerie demandait la liberté religieuse qui correspond en tout point à sa philosophie.

La liberté religieuse n'est jamais qu'une autre expression de la laïcité, grande ennemie de l'Église et de Dieu. Les conséquences furent rapides. Dès les années 1970, Paul VI fit pression sur certains pays, comme la Colombie, l'Espagne et l'Italie pour qu'ils apostasient en retirant la prépondérance de l'Église catholique dans leur constitution. Je vous laisse juger la portée de ces faits...

Le concile a prôné l'inverse du règne social de Notre-Seigneur-Jésus-Christ.

Rappelons-nous le «Notre Père ». Aujourd'hui encore, Léon XIV est dans la continuité tout en prenant le nom du pape qui en fut le grand défenseur.

L'œcuménisme :

Cette notion soulevée par les théologiens susmentionnés bien avant le concile était également condamnée par l'Église avant Jean XXIII. Pourtant, elle fut validée. Dans un esprit de « vivre ensemble », l'objectif était de s'ouvrir, de se rapprocher des autres religions, en particulier des protestants. Le mot d'ordre pendant le concile était de plaire aux protestants. Il dominera la conception de la messe de Paul VI.

Les théologiens et prélates progressistes étaient prêts à amoindrir l'enseignement de l'Église pour l'adapter au monde et aux protestants. C'est ce qui fut fait avec la messe Paul VI et par l'Église moderne.

L'indifférentisme religieux, le syncrétisme et l'irénisme sont de mise depuis le concile, malgré la condamnation par Pie XII en 1950 dans l'encyclique « Humani Generis ». Le pape François l'a poussé à son paroxysme à Abou Dhabi en 2019 et dans son voyage en Asie en septembre 2024. Mais n'oublions pas la réunion d'Assise en 1986 où Bouddha fut placé sur le tabernacle et lorsque Jean-Paul II embrassa le coran.

La collégialité proposée dans le concile et ses conséquences :

Elle représente une démocratisation de l'Église. Elle se retrouve clairement depuis dans les différentes commissions paroissiales et diocésaines où les fidèles finissent par avoir autant de poids que les clercs et même davantage.

Nous pouvons déplorer sa pire représentation dans le synode sur la synodalité.

Et pourtant.... Léon XIV persévere. La collégialité est le développement de l'horizontalité dans l'Église, principe contraire à son essence. L'Église, tant au niveau naturel que surnaturel se doit de rester verticale.

La Dignité humaine :

Comment ne pas reconnaître les droits de l'homme dans « Gaudium et spes ». C'est clairement un manifeste des droits de l'homme adapté à l'Église. Celle-ci valide un principe provenant de la révolution française. Après les communistes, les franc-maçons et les protestants, les grands ennemis de l'Église sont confortés par l'Église dite conciliaire. Léon XIV, après François, évoque sans cesse la dignité humaine.

Rappelons succinctement la vraie doctrine de l'Église :

L'homme, depuis le péché originel, naît pécheur. A ce titre, il est **indigne** d'être sauvé. L'Église de Notre Seigneur propose à notre libre arbitre les moyens de notre sanctification :

- Aimer Dieu et son prochain comme soi-même.
- Prier, participer à la messe et bénéficier des sacrements afin d'obtenir les grâces et les dons nécessaires à notre sanctification.
- Faire régulièrement notre examen de conscience et nous confesser avec contrition pour obtenir le pardon de nos fautes.
- Faire des efforts pour éviter les péchés et imiter Jésus-Christ. Il y a un mot qui définit tout cela et qui est oublié par l'Église moderne car il est « politiquement incorrect », incompatible avec la fausse liberté licencieuse prônée par les droits de l'homme et la société.... SE MORTIFIER.

Après tout cela, et seulement après, l'homme amoindrit son **indignité** progressivement. Il pourra être sauvé, même s'il devra passer par une période d'épuration au purgatoire. Certains deviendront **dignes** et seront sauvés dès leur mort.

C'est lorsque l'homme avance sur ce chemin qu'il impacte alors toute la société. C'est comme cela que l'humanité peut s'améliorer, se respecter et devenir **digne**.

L'Église moderne propose un chemin quasi inverse. Elle suggère immédiatement une dignité naturelle et horizontale. Mais où se trouve la dignité surnaturelle et son cheminement ? Le monde moderne est plein d'idéologie et n'aime pas les contraintes et les sacrifices. L'Église ne les prône plus réellement, sauf à la marge.

La messe Paul VI :

Elle n'a pas été conçue pendant le concile mais elle en est le fruit.

Son principal concepteur fut le Père Bunigny. Celui-là même qui étonnait les prélats, car lorsqu'il rentrait dans le bureau de Paul VI, il arrivait à inverser la décision qu'il venait de prendre. Qui était-il vraiment ??? Qui servait-il réellement ???

Cette messe a été conçue, et les preuves sont multiples, pour plaire aux protestants. C'était clairement affirmé. Elle est désacralisée, le sacrifice eucharistique amoindri pour se rapprocher de la cène protestante. Des protestants éminents ont affirmé qu'elle ne les dérangeait pas...

Voici une autre citation intéressante :

En 1976, le père Gélineau, l'un des chefs de file du centre national de pastorale liturgique, déclarait :

« La réforme décidée par le deuxième concile du Vatican a donné le signal du dégel... Des pans entiers s'écroulent... Qu'on ne s'y trompe pas : traduire n'est pas dire la même chose avec d'autres mots. C'est changer la forme... si les formes changent, le rite change. Si un élément est changé, la totalité signifiante est modifiée... »

Il faut le dire sans ambages : le rite Romain tel que nous l'avons connu n'existe plus, il est détruit. »

Nous avons là l'exemple d'une notion essentielle de l'Église catholique : « Lex orandi, lex credendi ».

La prière (dont la liturgie) et la foi sont interdépendantes et s'influencent mutuellement.

En changeant radicalement la messe, c'est la foi qu'ils ont cherché à modifier.

La mariologie :

Avant le concile, de nombreux Pères souhaitaient promouvoir les notions de Marie corédemptrice et médiateuse de toutes les grâces.

Au cours du concile se sont affrontés les mariologues minimalistes et maximalistes.

Les premiers étaient les progressistes œcuménistes qui ne voulaient pas déplaire aux protestants. Ils ont obtenu gain de cause et le concile a trouvé une petite compensation en donnant le titre de Mère de l'Église à la Très Sainte Vierge Marie.

Et 60 ans après, Léon XIV signe «Mater Populi Fidelis» le 7 octobre 2025 qui affirme que les notions de corédemption et Marie médiateuse de toutes les grâces sont «inopportunes» pour des raisons œcuméniques. Implicitement, Léon XIV amoindrit la Très Sainte Vierge Marie pour plaire aux protestants et l'écrit.

Voilà en résumé les valeurs et l'esprit du concile et de l'Église moderne. Elles ont toutes été condamnées par les papes avant Jean XXIII parce qu'elles étaient contraires aux enseignements et à l'intérêt de l'Église.

Me répondrez-vous que les textes ne sont pas hérétiques, qu'il y a même de belles affirmations. Vous aurez raison. Mais remémorez-vous la phrase du Père Schillebeeckx en préambule, les problèmes sont dans les ambiguïtés.

Les théologiens étaient très habiles. Ils ne risquaient pas de sortir clairement de la doctrine. Ils ont simplement ouvert des portes. Durant les sessions, lorsque les conservateurs demandaient à ce que l'on parle davantage de doctrine pour être assuré de rester dans l'orthodoxie, on leur répondait.... « *Ce n'est pas un concile dogmatique mais pastoral.* »

Et aujourd’hui, leurs successeurs vous disent que le concile est dogmatique et doctrinal donc infaillible.

La principale ambiguïté ne se trouve-t-elle pas dans les notions elles-mêmes ? Dès lors qu’elles ont été offertes au discernement du moment et futur en les validant, les portes ont été ouvertes, même si les textes sont orthodoxes. Connaissant l’humain, il est évident que leurs usages ne pouvaient qu’aller dans tous les sens. C’est toute la perfidie du concile Vatican II !

Pourquoi ces notions ont-elles pris un tel essor ? Tout simplement parce qu’elles sont une adaptation au monde qui ne peut que bien les recevoir.

Osez argumenter que ce n’est pas la tradition, et alors, comme dans le monde, vous serez traité d’intégriste, de réactionnaire, de schismatique. Qui est schismatique ???

Après ces explications, peut-être comprendrez-vous Mgr Marcel Lefèvre et la FSSPX ?

Et le peuple de Dieu suit..... Il faut dire qu’ils sont habiles ! N’oubliez jamais que les clercs actuels ont été instruits dans l’esprit du concile, beaucoup ne connaissent que lui et la messe Paul VI.

- « Obéissance ! » Vous disent-ils !

Or, nous devons utiliser notre raison au service de notre foi. L’obéissance servile est à exclure. Nous ne devons obéir que lorsque l’autorité respecte la mission pour laquelle elle lui a été donnée.

- « Le pape et l’Église sont infaillibles ! » Seulement dans des cas précis.

- « Les portes de l’enfer ne peuvent prévaloir sur l’Église. »

Mais pourquoi le Christ permet-il cela ? Peut-être pour nous éprouver.

Peut-être que l’Église vit un chemin de croix et que, pour cela, il a permis à la fumée de Satan de dominer l’Église pour un temps avec le machiavélisme qui le caractérise ?

Peut-être est-ce une période annonçant une tout autre ???

- « Comment un concile peut-il être mauvais alors que la plupart des textes ont été votés à une très large majorité ? »

Affirmer cela c'est ne pas connaître les différentes dynamiques d'un concile. Monsieur Roberto de Mattei, explique très bien, notamment, que les Pères conciliaires ont eu à cœur de rester en communion avec le pape. Or, les deux papes du concile ont clairement favorisé les réformes progressistes.

- « En fait, c'est parce que le concile a été mal compris, mal appliqué. Il faut plus de vrai Vatican II dans l’Église ! Un concile met un siècle à faire son effet.... »

Je vous propose une citation de Mgr Lefebvre que l’on retrouve dans le livre « Lettre ouverte aux catholiques perplexes : »

« Il est impossible de prétendre que seules, les applications post-conciliaires sont mauvaises. Les rébellions de clercs, les contestations de l'autorité pontificale, toutes les extravagances de la liturgie et de la nouvelle théologie, la désertification des églises n'auraient donc avoir, comme on l'a encore affirmé tout récemment, avec le concile ?

Allons donc ! elles en sont les fruits. »

Pour terminer, je citerai Monseigneur Fulton Sheen qui, lorsqu'on lui demandait qui sauverait notre Église, répondait :

« Ce ne sont pas nos évêques, ni nos prêtres, ni les religieux, c'est à vous, le peuple qu'il revient de le faire. Vous avez l'esprit, les yeux et les oreilles pour sauver l'Église. Votre mission est de veiller à ce que les prêtres agissent comme des prêtres, vos évêques comme des évêques et les religieux comme des religieux ».

Chacun d’entre nous est concerné au même titre que la hiérarchie de l’Église, chacun à son niveau. Tout ce que nous disons et faisons a de l’importance. Là où nous allons volontairement, ce que nous pratiquons contribue à la validation de ce que nous y trouvons (du moment que nous avons le choix comme en France) avec un impact certain.

N’oublions jamais l’interdépendance entre le microcosme et le macrocosme.

**Ayons l'esprit du don de soi et du sacrifice pour Notre-Seigneur Jésus-Christ.
N'oublions pas que nous sommes avec ou contre le Christ. Il n'y a pas de milieu.**

Il n'y a pas de compromis qui ne nous fasse rentrer dans la compromission sans tout compromettre.

Ne nous laissons pas attendrir par des attitudes débonnaires et bien-pensantes. Restons orthodoxes, défendons la Tradition de l'Église.

Vous trouverez ci-dessous les livres dans lesquels ces informations ont été trouvées.

Omnia instaurare in Christo

Tout instaurer dans le Christ (devise de Saint Pie X)

Mgr Lefebvre : « *Si vous ne lisez pas vous serez tôt ou tard des traîtres parce que vous n'aurez pas compris la racine du mal. C'est par ces fortes paroles qu'un de mes collaborateurs recommandait un jour aux séminaristes d'Ecône la lecture de bons ouvrages traitant du libéralisme. On ne peut en effet ni comprendre la crise actuelle de l'église, ni connaître le véritable visage des personnages de la Rome actuel, ni par conséquent saisir l'attitude à prendre vis-à-vis des événements, si on en cherche pas les causes, si on en remonte pas le cours historique, si on en découvre pas la source première dans ce libéralisme condamné par les papes des deux derniers siècles*

1/ « Vatican II, L'histoire qu'il fallait écrire » de Roberto de Mattei : écrit avec la rigueur, la chronologie et la précision d'un historien.

2/ « Ils l'ont découronné » de Mgr Lefebvre dans lequel il témoigne sur le concile et ses conséquences.

3/ Bref examen critique du nouvel Ordo Missae écrit en 1969 par les cardinaux Bacci et Ottaviani (ancien secrétaire du saint-office, puis protonotaire apostolique de la Congrégation pour la doctrine de la foi entre 1959 et 1968).

4/ « Les 7 sacrements d'hier et d'aujourd'hui » de l'abbé Barthe. Comparaison de la messe traditionnelle et du nouvel ordo dont l'appauvrissement est démontré.

5/ « Cent ans de modernisme, généalogie du concile Vatican II » par l'abbé Bourmaud. Il part de Luther pour arriver au concile Vatican II.

6/ Lettre ouverte aux catholiques perplexes : Autres témoignages et explication de Mgr Lefebvre.